

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cedex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : [www.tresor.cgt.fr/35](http://www.tresor.cgt.fr/35)

E-Mail : [cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr)

-----

## CTPL du 10 mars 2009

Le CTPL qui s'est tenu ce 10 mars faisait suite au boycott du CTPL convoqué le 5 mars. Nous avons rappelé les conditions qui ont amené à notre précédent boycott et les raisons qui nous ont amenés à participer ce jour, c'est-à-dire un certain nombre de questions que nous souhaitions évoquer.

La TG ayant refusé leur examen dans un autre cadre, nous avons participé à ce CTPL pour les voir discutées.

Le TPG nous informe qu'une plaquette sera prochainement distribuée à l'ensemble des agents, pour expliquer les différentes missions de la DGFIP.

Concernant le **DI** : le TPG annonce la mise en place d'un dispositif, qui après 2011, regroupera les unités informatiques actuelles.

**Pensions** : Mise en place d'un service à compétence nationale au sein de la DGFIP, qui aura en charge l'ensemble des fonctions concernant les pensions. Plusieurs sites devraient subsister sans qu'on sache si Rennes en fera partie. Dans la négative, la garantie d'emploi serait conservée aux agents concernés. C'est peut-être oublier rapidement que la loi sur la mobilité qui est toujours en attente de passage à l'assemblée nationale anéantirait ces prédictions optimistes si elle devait être votée en l'état.

**Liaison rémunération** : Les intentions sont sensiblement les mêmes que pour les pensions, si ce n'est que les transformations demanderont des modifications informatiques importantes qui devraient demander des délais plus longs. A notre question « n'est-il pas question d'un seul centre à Caen ? », le TPG dit s'interroger sur les attributions qui lui seront confiées. S'il ne devait rester qu'un seul centre comme on est en droit de le craindre, assisterait-on là aussi à des mutations d'office pour les agents ?

Concernant les 8000 payes des personnels civils de l'armée transférée à Bordeaux le 1<sup>er</sup> janvier, le transfert s'est effectué sans moyens supplémentaires à Bordeaux, ce qui fait que tout en étant payés désormais par le TPG

de Gironde, ces payes continuent à être visées par le service rému de Rennes. Cette situation ne serait selon la TG, que transitoire en attendant la création de postes à Bordeaux.

On peut raisonnablement penser que l'outil merveilleux qu'est l'ORE, n'aura pas attendu ce temps pour supprimer les 4 postes qui y sont affectés. Par ailleurs cela pose la question des compétences et des responsabilités entre les 2 TPG. Selon le TPG, on est en période de redistribution entre les services rému, de prochains regroupements devraient avoir lieu concernant les payes du rectorat avec la mise en place de Chorus. Comme d'habitude, on réforme et on regarde les conséquences ensuite... tant pis pour les agents.

### MISE EN PLACE DES SIP (Services des Impôts des Particuliers)

La Direction nous a présenté le calendrier de la mise en place des divers SIP dans le département :

- Redon, initialement prévu pour le 1<sup>er</sup> Juillet 2009 est reporté à la fin de l'année en cours.
- Montfort verrait l'ouverture du SIP au 1<sup>er</sup> Avril 2010.
- Vitré, compte tenu des travaux d'aménagement en cours, serait prêt pour Juillet 2010.
- A St Malo, avec une réinstallation complexe du fait de la situation physique différente des deux centres des impôts, seraient mis en place 2 SIP fin 2011 avec répartition des agents du trésor entre les 2 centres. A notre question, pourquoi 2 SIP?... réponse de la Direction : « *il faut assurer des débouchés aux cadres* » et nous qui pensions naïvement que la réforme était mise en place pour offrir un meilleur service public... !!!
- A Rennes, au 1<sup>er</sup> janvier 2011, seraient créés 4 SIP suivant le découpage actuel des 4 CDI, dans les locaux de Magenta. Un aménagement de l'accueil est à prévoir. Comme nous le pressentions, le personnel de la Trésorerie de

Rennes Colombier serait donc également réparti entre ces 4 services.

Sur les 10 SIP qui seront créés dans le département, seuls ceux de St Malo Nord et Rennes Ouest verront à leur tête un chef de service ex-dgcp (compte tenu du grade et de l'ancienneté des cadres des 2 filières, en place au 1<sup>er</sup> Septembre 2008 !). La Direction nous confirme par ailleurs qu'il n'y aurait pas de reclassement des trésoreries mixtes dont la partie recouvrement partirait dans un SIP.

S'agissant des formations mises en place pour les agents concernés par les SIP (environ 300 dans le département, intégrant à la fois les agents ex DGI et ex DGCP ayant vocation à être affectés dans un SIP et les agents d'accueil des futures trésoreries de proximité), elles se décomposent comme suit :

- 1 jour pour le module « Connaissances mutuelles » avec une présentation des métiers. Cette journée se déroulera avant le 1<sup>er</sup> Avril 2009. Cette formation, qui se tiendra à St Malo, Montfort, Vitré et Rennes réunira conjointement les agents des 2 directions.
- 2 jours pour le module « Accueil fiscal » permettant aux agents de répondre aux questions simples d'assiette et de recouvrement. Ce module s'effectuera au cours de la 2<sup>e</sup> quinzaine d'Avril 2009.

S'agissant du SIP de Fougères dont la mise en place est confirmée pour le 1<sup>er</sup> Avril 2009, M. JACQ, affecté à la Trésorerie de Guichen le 16 Mars prochain, reste en intérim de l'actuelle Trésorerie de Fougères jusqu'au 31 Mars 2009. A compter du 1<sup>er</sup> Avril prochain, M. COQUEMONT, adjoint à Antrain, sera référent du SIP de Fougères. Il sera donc l'interlocuteur du SIP en cas de difficultés rencontrées dans le domaine du recouvrement. Nous avons demandé la création d'un poste d'adjoint. Celui-ci devrait se faire, car il faut un minimum de 15 agents ex DGI et 4 agents ex DGCP, mais malgré la demande d'un cadre A, pour occuper ce poste, celui-ci ne sera pas pourvu dans l'immédiat.

La création du SIP de Fougères prévoit le transfert de 4 emplois (2 cadres B et 2 C) de la Trésorerie, qui compte aujourd'hui 5 agents. Face à l'inquiétude de la CGT quant à une éventuelle diminution des effectifs (lorsqu'un agent partira, il ne sera pas remplacé), la Direction nous a « rassurés » en nous mentionnant qu'elle envisage de transférer la partie recouvrement gérée aujourd'hui par la Trésorerie de Louvigné du Désert au SIP de Fougères ! Tous les moyens sont utilisés pour amener à une fermeture prochaine de trésorerie à moins que ce ne soient que les prémices d'un transfert automatique de la partie recouvrement des trésoreries de proximité vers les SIP...

La CGT a porté l'attention de la Direction sur les difficultés à venir pour les agents du domaine du « recouvrement » des SIP à poser notamment leurs congés. Cette situation se généralisera dans les SIP de petite taille, comme par exemple ceux de Redon (2 agents) ou de St Malo Nord et Sud où les 6 agents de la Trésorerie seront répartis sur les 2 SIP, soit 3 agents par Service. La solution de la direction : la polyvalence !

La direction rencontrera les agents de Fougères lundi prochain pour les informer sur leurs droits d'option, sur leurs rémunérations...

Si les agents refusent d'intégrer les SIP, ils pourront être mis en surnombre dans le poste le plus proche, à la condition qu'un agent d'un autre poste veuille bien accepter cette mutation, sinon la nomination au SIP se fera d'office.

Nous avons rappelé les difficultés auxquelles les agents vont devoir faire face lors des congés ou absences diverses... à Fougères et plus encore dans les CIP avec 2 ou 3 agents de l'ex trésor.

VOTE pour la création du SIP de Fougères : Direction = pour ; CGT et FO = contre ; CFDT = abstention

### **Les emplois**

Suppression de 2 postes de cadre B au 1<sup>er</sup> juillet.

Désimplantation des postes de A de Bécherel et Argentré  
Implantation d'un deuxième adjoint à Vitré.

Implantation d'un deuxième adjoint à Rennes banlieue est (sans que la TG n'envisage d'y affecter quelqu'un). Ce serait la DGFIP qui aurait décidé de cette création, par contre, elle n'a pas répondu positivement à la TG, (qui a réitéré sa demande) quant à la demande d'un adjoint à Montfort, dans le cadre de la création du SIP ??  
Implantation d'un RP à la TG.

Nous nous sommes étonnés que le départ de l'adjointe du CHR ne soit pas remplacé... le chef de poste aurait jugé la vacance gérable. Bon courage aux collègues, ce sera encore une fois à eux de gérer la pénurie !!

Néanmoins ce remplacement qui viendrait en concurrence avec le remplacement d'un cadre A au centre de formation, serait prioritaire aux yeux de la Direction.

### **Changement de jour de fermeture à St Méen**

Nous avons refusé de prendre part au vote comme nous l'avions déjà expliqué lors de précédents CTPL, car nous refusons de choisir entre des conditions de travail détériorées pour les agents et un service public moins bien rendu.

### **Questions diverses :**

**TCA** : boycott des statistiques du service accueil. Nous avons rappelé pourquoi les agents ont lancé cette opération et ce qu'ils attendent de la Direction. La TG se déclare gênée car elle a besoin de ces chiffres.

Les travaux à la chambre des métiers devraient se terminer en octobre 2009 et permettre ainsi un déménagement de la TCA dans ces locaux provisoires. La CGT a demandé que le déménagement se fasse après l'été.

Nous avons rappelé les conditions de travail difficiles des collègues qui au téléphone doivent faire face aux incuries de l'OMP. Les collègues sont saturés et les usagers de plus en plus agressifs au téléphone.

Le TPG se déplacera à la TCA dès qu'il sera en mesure de communiquer sur le déménagement.

Monsieur Robert nous informe qu'une brochure présentant toutes les **missions de la DGFIP** sera distribuée très prochainement à tous les agents.

**La prochaine CAP** d'affectation des agents de la trésorerie de Fougères dans le SIP dont la mise en place a été votée lors de cette CAP (voir ci-dessus) n'aura pas lieu comme prévu le 13 mars 2009 mais est reportée au 27 mars. En effet il paraît plus correct de laisser passer le délai de 15 jours alloué aux agents pour effectuer leur choix (acceptation ou non de rejoindre le SIP).

**Réunions cadres B et C** : Cette année y seront associés les cadres A ainsi que les agents de la DGI.

- Vitré le 23 mars 2009 (AM).
- St Malo le 24 mars 2009 (matin)
- Redon : 30 mars (AM)
- Rennes les 1<sup>er</sup> et 3 avril 2009 (matin)  
(à l'Agrocampus, route de St Briec)

Quatre autres dates seront programmées dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin.

Par ailleurs, une réunion est prévue à Pont Péan le 28 avril 2009 pour les agents des **postes ayant basculé sous hélios** depuis mai 2008.

#### **Déclaration des agents grévistes :**

Nous avons rappelé que nos services n'étaient pas soumis à ce système et que malgré tout certains chefs d'unité avaient demandé aux agents de se déclarer avant la précédente journée du 29 janvier 2009. Monsieur Robert précise qu'aucune directive n'avait été donnée en ce sens, les agents n'ont pas à se déclarer grévistes à l'avance.

**Reclassement d'une femme de ménage** suite à la fermeture de Combourg : Mme Thibault l'a reçue, a contacté les mairies du secteur. Aucune n'a pu donner suite à cette demande. La procédure de licenciement va donc être engagée. (Une victime de plus de la fermeture des postes de proximité !).

**Travaux au Sully** : La direction est consciente du problème, nous assure avoir tout fait pour minimiser ces gênes : prise de contact avec le syndic, le gérant du bâtiment, le propriétaire. Ils ont aussi fait déplacer un huissier, les pompiers, la police, l'inspecteur Hygiène et Sécurité. Le restaurant « le Shanghai » va ouvrir mi-mars. Malheureusement pour nos collègues un autre restaurant « le Zeeriad » va voir le jour dans les locaux attenants au 13 Place du Colombier, d'autres travaux ont donc démarré.

L'inspecteur Hygiène et Sécurité s'est rendu sur place, pour elle il n'y a en l'état aucun risque pour la santé et a expliqué

aux agents qu'ils ne pouvaient en aucun cas faire jouer le retrait qui peut être invoqué que dans l'hypothèse de risques graves et urgents !

Suite à l'intervention d'un cabinet d'experts des travaux de calfeutrage dans les gaines techniques vont être réalisés par la copropriété.

Un planning des travaux a été demandé par la trésorerie générale. Il a aussi été demandé d'effectuer les travaux bruyants le midi et après 17 heures. Le Shanghai ouvrant mi mars de l'autre côté de la cloison, nous doutons que les travaux bruyants soient effectués pendant l'heure du déjeuner. Nous continuerons à faire pression pour que ces nuisances cessent, peut être conviendra t'il d'organiser une manif lors de l'ouverture du 1<sup>er</sup> restaurant : c'est le même propriétaire.

**Ménage au Turgot** : La direction est tout à fait consciente des difficultés mais c'est très difficile, le marché étant passé au niveau national. Les agents sont encouragés à porter des annotations sur le cahier de doléances. Le marché pourra être renouvelé pour un an, il est donc important de faire remonter toutes les remarques. Cette question est valable pour le DI, la TG et tous les locaux nettoyés par la société ONET. Réclamer de meilleures prestations ce n'est pas accuser le personnel mais bien la société qui a limité au maximum les heures accordées.

#### **Heures supplémentaires** des agents du CEA :

Monsieur Jarnigon et Mr Robert croyaient ce problème réglé. Lorsque les agents du CEA interviennent au CER dans des périodes ouvrant droit à récupération d'heures supplémentaires ils ont les mêmes droits que leurs collègues du CER. Ce point va être confirmé au responsable du CEA.

**Autorisation d'absence** pour participer à des informations mises en place par le CDAS (ex conduites addictives ....)

Toutes les composantes de la DGFIP sont d'accord : C'EST NON ! car les agents ont suffisamment de jours disponibles : ARTT .....cette démarche relevant d'un choix personnel.

Madame Le Rest fait toutefois remarquer que les cas graves sont examinés au cas par cas (N'est-il pas trop tard quand la maladie est bien installée, la prévention serait d'après nous beaucoup plus concrète, encore des économies de bout de chandelle !!!)

Interrogation sur l'annonce de **suppression du 2<sup>ème</sup> tiers** : Mr Robert est conscient des difficultés que provoquent ces annonces (appels téléphoniques dans les postes), pour l'instant il ne s'agit que d'une annonce et c'est le parlement qui devra statuer.

Il paraît difficile de stopper les avis, si cette mesure était adoptée elle donnerait lieu à remboursement (encore une surcharge de travail pour les collègues concernés !!!)

**Document unique** relatif aux risques professionnels : ils sont remontés à la TG pour environ 90% d'entre eux.

Lors de la présentation aux chefs de service et d'unité, il avait été clairement indiqué que les agents devaient être associés. Apparemment, il semblerait que certains agents n'en aient même pas entendu parler. Si c'est votre cas, nous vous engageons à en parler avec votre chef de poste et à nous en faire part.

**Gestion des congés dans les postes :** Pour Mr Petska toute liberté est donnée au chef de poste, les charges de travail pouvant justifier un refus. A l'avenir et compte tenu des réductions d'effectifs et de l'augmentation des charges de travail, il faudra s'attendre à ce type de problèmes. La balle est dans notre camp, soit nous acceptons, soit nous réagissons !!! Il est bien évident que le service public doit être assuré mais si plus de la moitié de l'effectif est présent, les agents peuvent tout de même prétendre à des congés. Il est incompréhensible que lors que 3 agents sur 9 veulent s'absenter en même temps, ce soit refusé à l'un d'entre eux. N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés, pour pouvoir intervenir dans les meilleurs délais.

**Compacteur pour le CER :** la demande a été faite auprès de la direction générale, en attente de réponse.... Et de crédit.... D'où notre inquiétude...

**Fontaines à eau :** des gobelets sont enfin à disposition au CER et au CRFP. Nous avons demandé qu'une fontaine puisse être installée au CEA (à voir selon les crédits).

**Accueil handicapé :** les travaux vont commencer à la TG afin d'accueillir la collègue qui arrivera en mai prochain. De même, la rampe d'accès du Turgot va être réparée prochainement.

**Crédits Vacataires :**

57 ETP soit environ 600 mois c'est à peu près la même chose qu'en 2008.

Les vacataires du CER et du CEA y sont inclus. De plus, sur ce quota il faut enlever environ 3 ETP correspondant aux rémunérations des Berkaniens et des remplaçants des gardiens. La direction reconnaît que c'est tout à fait insuffisant et va faire une demande de dotation complémentaire.

**Campagne de notation :** la TG est prête mais attend la lettre de cadrage de la direction pour effectuer une simulation fiable avant de lancer la campagne.

Début de séance à 13h45 Fin de séance à 18h15.

Les participants CGT au CTPL

|                              |                                     |
|------------------------------|-------------------------------------|
| Jean Yves Détoc - DI - INDIA | Nadia Doualan - C E R               |
| Lysiane Houillère - T C A    | Martine Lebéhot - Paierie régionale |
| Nelly Méheust - R B E        |                                     |

**Informaticiens :** Nous avons remis la pétition des informaticiens demandant à bénéficier de l'harmonisation... cela ne semble pas émouvoir le TPG.

**Ecrêtement des heures sup :** Nous avons de nouveau réitéré notre demande que les agents ne soient pas pénalisés... pour le TPG, c'est de la responsabilité du chef de poste... si vous êtes concernés, nous vous invitons à nous contacter, afin que nous intervenions auprès de la direction.

**E-Formation :** Nous avons dénoncé qu'une formation obligatoire sur la lutte anti blanchiment se fasse par le biais d'une E-Formation et ne bénéficie pas d'une formation traditionnelle. La TG découvrait le sujet et va se renseigner.

**Travaux en cours :**

**Vitré :** une réunion a eu lieu aujourd'hui, le secteur public local occuperait en continu, une aile du bâtiment.

Par contre les agents du SIP (19) qui seraient sur un même niveau mais dans des ailes différentes ne sont pas d'accord. Affaire à suivre.

**Tinténiac :** Extension de 75m2 prévue pour l'été 2009.

**St Méen :** très difficile de trouver d'autres locaux ! (Pas de volonté des élus locaux !)

**Cesson :** déménagement le 30 mars 2009. Malgré l'implantation d'un 2<sup>ème</sup> adjoint, aucune arrivée n'est prévue pour l'instant (tant mieux il n'y a pas de bureau pour lui !)

**Châteaugiron :** Le projet serait relancé avec un début des travaux prévus pour fin du 1<sup>er</sup> semestre 2009 et emménagement fin 2010 ?

**Dinard :** L'étude est presque terminée pour création de nouveaux locaux, mais subsiste un problème pour l'accès handicapé, l'architecte refusant à cet effet, d'aménager l'accès des personnels.

**Fougères Collectivités :** Démarrage des travaux mars 2009, installation début 2010.

**Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT !  
Je participe, je me syndique !**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Temps partiel : \_\_\_\_\_ %  
Poste ou service : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

(à remettre à un militant CGT ou envoyer à CGT trésor 35 TG)

**Le 19 mars 2009 : tous en grève pour nos revendications !**